

COMMUNE de SEYSSES
10 Place de la Libération
31600 SEYSSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES

Nombre de Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 20
Procurations : 4
Absents : 5
Votants : 24
Pour : 24

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.

Date de la convocation : 15 mai 2014

PRESENTS : Alain PACE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Jean-Pierre COSSAT, Jennifer DURAND, Eva FLORES.

PROCURATIONS : Geneviève FABRE à Alain PACE, Nicole CHAUVET à Bernadette SERRES, Jean-Pierre ZANATTA à Jean-Pierre COSSAT, Joëlle PEYRONNE à Alain VIDAL.

ABSENTS : Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corine CORDELIER, Laurent VALLET, Elisabeth DELEUIL.

Secrétaire de séance : Yvelise MONTANE

N° 4237

OBJET :

**Création des
commissions
municipales
facultatives**

Vu le Code général des collectivités territoriales (art. L. 2121-22, al. 1er et L. 2122, al. 3).

Considérant que le Conseil municipal peut créer des commissions chargées d'étudier des questions soumises au conseil ;
Considérant que le Maire est Président de droit des commissions et qu'il peut déléguer cette présidence à un adjoint ;

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Fixe** à huit (8) le nombre de commissions chargées de préparer les dossiers du Conseil municipal, et le nombre de membres de chaque commission à dix (10), dont 2 membres de l'opposition.
- **Constitue** les commissions de travail de la façon suivante :
 1. commission : Finances
 2. commission : Urbanisme
 3. commission : Affaires scolaires
 4. commission : Culture - loisirs
 5. commission : Enfance, Jeunesse et Sports
 6. commission : Voirie
 7. commission : Patrimoine
 8. commission : Développement durable

Certifié exécutoire,
Reçu en Sous-Préfecture
le : 27 MAI 2014

Affiché
le : 27 MAI 2014

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme, Seysses, le 23 mai 2014

**Le Maire,
Alain PACE**

